

Liberté Égalité Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## GESTION DU TRAFIC A DESTINATION DES PLATEFORMES TRANSMANCHE

Arras, le 19 janvier 2023

Suite à un mouvement social et en raison d'un trafic important, les accès aux plateformes transmanche sont encombrés et des difficultés de circulation sont constatées sur l'autoroute A16.

Compte tenu du trafic annoncé, un Centre Opérationnel Départemental (COD) est activé depuis 6h30 à la préfecture du Pas-de-Calais, dans le but de traiter l'ensemble des flux.

Dans ce cadre et afin de préserver le trafic local et transmanche, Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, a décidé la mise en œuvre de certaines mesures:

- Trois zones de stockage sont déployées à Setques, Saint-Folquin et Ghyvelde, en lien avec la préfecture de région Hauts-de-France, pour réguler l'arrivée de poids-lourds à Calais.
- Les forces de l'ordre sont mobilisées pour sécuriser les dispositifs routiers mis en œuvre.

Les services de l'Etat sont particulièrement attentifs à l'évolution de la situation.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Mél: pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr

Rue Ferdinand Buisson 62020 ARRAS Cedex 9 Tél: 03 21 21 20 05





